

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice



MINISTERE DE L'ENERGIE ET DU PETROLE



SOCIETE MAURITANIENNE D'ELECTRICITE SOMELEC (GROUPE SOMELEC)

**CELLULE CHARGEES DES MARCHES DU GROUPE SOMELEC
COMMISSION DES MARCHES D'INVESTISSEMENT (CMI)**

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ RELATIF AU
DAO N° 12-CMI-2024**

**Travaux de de réalisation d'une ligne 33 kV Nouakchott-Idini dédiée au système
de pompage d'eau potable**

Suite au recours introduit auprès de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), cette institution a annulé, par décision n°015/2025 en date du 23/01/2025, l'attribution provisoire du marché précédemment accordée par la SOMELEC à l'Entreprise CTM Bâtiment (voir avis publié le 08 janvier 2025).

Après réévaluation des offres conformément aux remarques de l'ARMP, la Commission des Marchés d'Investissement (CMI) attribue provisoirement le marché au **Groupement SERCOME/SICOTAME** pour un montant de **Cinquante-Quatre Millions Trois Cent Vingt-Trois Mille Sept Cent Trente Ouguiyas (54 323 730,00 MRU)**, avec un délai d'exécution de **huit (8) mois**.

Nouakchott le, 19/02/2025

**Le Vice-Président de la Commission des marchés d'investissement du Groupe
SOMELEC**

Cheikh Tijani BALLA CHRIF